

Désignation de l'entreprise 3H FINANCE (SARL)					Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise 300 ROUTE DE SAINT OMER 59380 BISSEZEELE								
SIRET 520041030900014								
Durée de l'exercice en nombre de mois 12			Durée de l'exercice précédent * 12					
					Exercice N clos le 31/01/2024			
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *	010		012		
			Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *			028		030		
	Immobilisations financières * (1)			040	1 398 000	042	761 000	637 000
	Total I (5)			044	1 398 000	048	761 000	637 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
		Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070		
		Autres * (3)		072	25 372	074		25 372
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	90 477	086		90 477	
	Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096	115 849	098		115 849		
Total général (I + II)				110	1 513 849	112	761 000	752 849
PASSIF							Exercice N 1	NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		1 120 400	
	Écarts de réévaluation				124			
	Réserve légale				126		10 063	
	Réserves réglementées *				130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131			
	Report à nouveau				134		(11 364)	
	Résultat de l'exercice				136		(366 856)	
	Subventions d'investissement				137			
	Provisions réglementées				140			
	Total I				142		752 244	
Provisions pour risques et charges				Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		599	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				169			
	Comptes courants d'associés				173		7	
	Autres dettes				175			
	Produits constatés d'avance				174			
Total III				176		606		
Total général (I + II + III)				180		752 849		
RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	25 372	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifié conforme

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3H FINANCE (SARL)

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 0 1 0 9 2 0 2 4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214		
		Services *			217		218		
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226		
	Autres produits						230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	2 786	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		244	
	Rémunérations du personnel *						250	6 500	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements *						254		
			dont amortissement du fonds de commerces				255		
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			259 260		262	
Total des charges d'exploitation (II)							264	9 286	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280	403 432	Charges financières (V)	294	761 002
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	310	(366 856)
---	-----	-----------

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

314 366 856

Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Dédutions	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sixies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sixies A)	989
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions outre mer	344
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993
	Créance due au report en arrière du déficit		346		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	643
Droit divers	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)	647
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies G)	649

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352		354	8 856
--	------------------	----------------	-----	--	-----	-------

Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
--	--	--	-----	--	--	--

Déficits antérieurs reportables *					360	
-----------------------------------	--	--	--	--	-----	--

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370		372	8 856
---	------------------	----------------	-----	--	-----	-------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifié conforme

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : 3H FINANCE (SARL)										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ																		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400				402				404				406					
		Autres		410				412				414				416					
Immobilisations corporelles		Terrains		420				422				424				426					
		Constructions		430				432				434				436					
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440				442				444				446					
		Installations générales agencements divers		450				452				454				456					
		Matériel de transport		460				462				464				466					
		Autres immobilisations corporelles		470				472				474				476					
		Immobilisations financières		480		1 398 000		482				484				486		1 398 000			
		TOTAL		490		1 398 000		492				494				496		1 398 000			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495				497				498				499					
		Autres immobilisations incorporelles		500				502				504				506					
Immobilisations corporelles		Terrains		510				512				514				516					
		Constructions		520				522				524				526					
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530				532				534				536					
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540				542				544				546					
		Matériel de transport		550				552				554				556					
		Autres immobilisations corporelles		560				562				564				566					
		TOTAL		570				572				574				576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisations		Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values											
		①		②		③		④		Court terme *		Long terme									
										⑤		19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧					
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL		578		580		582		584		586		581		587		589					
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579				Régularisations		590		583		594		595					
		TOTAL								596		585		597		599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 3H FINANCE (SARL)										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	403 000	632	761 000	634	403 000	636	761 000		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680	403 000	682	761 000	684	403 000	686	761 000		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial		681		683							
Autres immobilisations incorporelles		700		705							
Terrains		710		715							
Constructions		720		725							
Inst. techniques mat. et outillage		730		735							
Inst. générales, agencements amén. div.		740		745							
Matériel de transport		750		755							
Autres immobilisations corporelles		760		765							
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis							
Nombres d'opérations sur l'exercice				982 ter							
Déficits imputés				983							
Déficits reportables				984							
Déficits de l'exercice				960		8 856					
Total des déficits restant à reporter				970		8 856					
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.